

Administration communale

Heures d'ouverture des bureaux : lundi - vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00

Site internet : villars-sur-glane.ch

Secrétariat communal, rue du Centre 2, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 408 33 33 / fax 026 408 33 39 / e-mail secretariat@villars-sur-glane.ch

Contrôle des habitants, tél. 026 408 33 40 / fax 026 408 33 39 / e-mail habitants@villars-sur-glane.ch

Service des écoles - secrétariat, tél. 026 408 33 70 / fax 026 408 33 79 / ecoles@villars-sur-glane.ch

Service des finances, tél. 026 408 33 20 / fax 026 408 33 39 / e-mail finances@villars-sur-glane.ch

Service social, tél. 026 408 33 80 / fax 026 408 33 89 / e-mail social@villars-sur-glane.ch

Services techniques, route de Chandolan 1, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 408 32 00 / fax 026 408 32 09 / e-mail technique@villars-sur-glane.ch

Service des eaux - SI Fribourg, Tél. 026 305 11 60

Police intercommunale, route de Chandolan 1, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 407 78 17 police.intercommunale@acopol.ch

- **Bureau des objets trouvés**, Tél. 026 407 78 17

Bulletin communal - Transmission des données

Pour demander l'inscription d'une date de manifestation dans le mémento, envoyer toutes les informations utiles (date, horaire, lieu, nom de l'organisateur) au secretariat@villars-sur-glane.ch.

Date limite d'envoi pour le bulletin communal du 3^{ème} trimestre 2013 : 20 juin 2013

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons volontiers à disposition en cas de questions.

Votre secrétariat communal



Photos couverture : Keren Bisaz, Mirages photographie,
Villars-sur-Glâne

Conception graphique couverture et impression :
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Le patrimoine de Villars-sur-Glâne, notre richesse, notre histoire

« Votre patrimoine en de bonnes mains ! » Cette affirmation pourrait être rédigée par une société d'assurance ou une banque. En fait, la commune de Villars-sur-Glâne, grâce à ses services techniques et aux moyens que lui octroie le Conseil général, gère un riche patrimoine, votre patrimoine. Il comprend 32 bâtiments. Les montants assurés s'élèvent à CHF 124 millions.



*P.-E. Carrel
Conseiller communal*

L'entretien et l'amélioration des infrastructures existantes sont une constante pour une commune dynamique. Cette dernière année, le Conseil général a accepté des crédits d'études ou de réfection concernant la salle de sport du Platy, l'agrandissement de la résidence des Martinets, la réfection de l'école de Cormanon et l'implantation d'une quatrième école dans la zone d'intérêt général du Platy.

Notre patrimoine est le témoin privilégié de la volonté commune de nos prédécesseurs, des responsables d'associations sportives, des membres des exécutifs et législatifs communaux, des bureaux d'architectes et d'ingénieurs, de mettre tout en œuvre pour offrir des services de proximité pour le confort et le bien-être des habitants de la commune. Chaque infrastructure a son histoire propre. Certaines émanent d'une entente intercommunale, à l'instar de l'Espace Nuithonie, centre de création scénique.

Les références ci-dessous nous proviennent des écrits de MM. Marius Bapst, Arthur Roubaty, Victor Buchs (ancien Conseiller d'Etat), « Villars-sur-Glâne la Paroisse et la Commune » et de M. Michel Charrière (historien), « Villars-sur-Glâne une commune à travers les siècles », livre disponible auprès de notre administration.

Nos écoles

De 1910 à 1953, le bâtiment scolaire du village, avec ses trois classes, suffisait aux besoins de la commune. En 1964-65, l'école de Cormanon était inaugurée. L'historien, M. Charrière, nous rappelle que, pendant deux ans, les élèves ont suivi l'enseignement dans des pavillons. Il a fallu l'agrandir en 1969 et 1975 pour accueillir l'administration communale. L'école des Rochettes a été inaugurée en 1985 et déjà un agrandissement sous forme de surélévation devait être réalisé en 1991-1992. Pendant cette période, le quartier de Villars-Vert logeait près de 2'000 habitants. Le Centre scolaire de Villars-Vert se construira en 1995 sur un terrain acquis auprès de la bourgeoisie de Fribourg. Quant à l'ancienne école du Village de 1909; elle a été transformée pour accueillir la bibliothèque communale en 1988.

A la rentrée 2013, l'école de Cormanon accueillera des élèves du primaire dans quatre classes, sous forme de pavillons provisoires. Un concours sera organisé pour la planification d'une quatrième école dans le secteur du Platy.

Site du Platy

Au milieu des années 1970, la discussion est vive sur la réalisation d'un centre sportif et sur son emplacement. Michel Charrière relève « Qu'il est un des thèmes de la campagne des élections communales de 1978 ». Le bulletin imprimé à l'occasion de l'inauguration du centre sportif, le 1^{er} juin 1984, nous rappelle qu'en 1979 le Conseil communal invitait toute la population à se prononcer sur les besoins en équipements sportifs et culturels par le biais d'un bulletin communal « Spécial enquête ». En 1980, le Conseil général décide de donner mandat au Conseil communal de poursuivre les études de la première étape, à savoir la construction d'une halle omnisports avec intégration des installations de la protection civile. Le 10 avril 1981, le Conseil général approuve le plan d'ensemble du Centre de sports, de loisirs et de culture. Le 23 avril 1982 marque l'ouverture du chantier sous la direction du bureau Socco S.A. La commission de construction était présidée par feu Ernest Scheuner. Le total du décompte s'élevait à CHF 12,810 millions. L'abri de protection civile CHF 5,255 millions, la halle Omnisports CHF 6,147 millions, le bâtiment du service du feu CHF 600'000.- et le terrain de football CHF 808'000.-.

Le Platy est un centre à la mesure de notre commune. Dans la brochure « Aménagement concerté du centre de Villars-sur-Glâne », parue en mai 1993, M. Raymond Gumy, Conseiller communal responsable de l'aménagement, relevait « Le Platy est le seul centre périurbain de l'agglomération fribourgeoise où tout existe déjà en matière de transports collectifs, avec des réserves de capacité et d'améliorations considérables. » En plus de la réfection de l'enveloppe de la salle omnisports et de la réalisation d'une nouvelle école, à l'étude, nous analysons la possibilité d'implanter un terrain synthétique à l'emplacement du terrain no 4, situé juste en dessous de la salle de sports. Cette infrastructure sera le fruit d'un financement intercommunal.

Le home des Martinets

M. Michel Charrière nous rappelle les propos du Président du Conseil général de 1987, M. Michel Castella, qui citait entre autres moyens d'actions pour le développement de la commune « Mettre à la disposition de notre jeunesse des centres de loisirs bien conçus. Apporter une franche collaboration à la réalisation de la résidence pour procurer une vraie paix à nos aînés. Ainsi, en unissant nos efforts, nous pourrions bâtir une grande cité, la cité de Villars-sur-Glâne, où la solidarité, le respect des valeurs humaines prédominent sur les blocs de béton ».

Le bulletin communal no 217 du 24 novembre 1989 nous rapporte que la résidence « Les Martinets » est érigée sur le terrain dit de l'Ancien Stand, à la route des Martinets au centre du quartier des Daillettes, à proximité de petits commerces et d'autres établissements. Le home, construit par le bureau d'architectes Serge Charrière, a été inauguré en 1990. Il accueille 70 résidents. Récemment, le concours pour l'agrandissement du home des Martinets a primé le projet du bureau d'architecte MJ2B de Morat. Il permettra d'accueillir 12 aînés supplémentaires. Une réfection est également prévue dans les unités existantes.

Nous adressons nos remerciements aux services techniques, aux jardiniers pour l'entretien des aménagements extérieurs et aux responsables des bâtiments, présents dans nos écoles, nos centres de sports et de loisirs pour les travaux qu'ils réalisent au quotidien avec compétence pour nous permettre l'utilisation optimale de nos infrastructures de qualité.

*Pierre-Emmanuel Carrel
Conseiller communal dicastère
Patrimoine communal, constructions
Infrastructures culturelles, sports*

Conseil général du 28 février 2013

Lors de sa séance du 28 février 2013, le Conseil général a

- accepté la demande de crédit de Fr. 1'478'000.-- destinée au plan quinquennal de gestion d'entretien du réseau routier communal, 2^{ème} étape (PGRR2) et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense, par tranches d'environ Fr. 300'000.-- par année ;
- accepté la demande de crédit destinée à couvrir les honoraires d'architectes et d'ingénieurs spécialisés pour l'agrandissement de la Résidence Les Martinets, d'un montant de Fr. 1'620'000.-- à investir de 2013 à 2015 et autorisé le préfinancement pour couvrir cette dépense ;
- accepté la demande de crédit de Fr. 275'000.-- concernant le concours d'architecture pour la construction d'une 4^{ème} école dans le secteur du Platy, montant qui sera financé par l'utilisation des crédits disponibles ;
- accepté la demande de crédit de Fr. 2'790'000.--, à investir en 2013-2014, destinée aux honoraires d'architectes et à la réfection de l'enveloppe du centre sportif du Platy et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense ;
- accepté la demande de crédit de Fr. 350'000.-- pour le remplacement des fenêtres de l'école de Cormanon. Ce montant sera financé par l'utilisation des crédits disponibles ;
- accepté le message relatif à la mise à disposition de quatre pavillons provisoires pour l'école de Cormanon, pour un montant de Fr. 845'000.-- plus Fr. 80'000.-- destinés à leur équipement et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense ;
- accepté le message relatif à la réalisation d'abris voyageurs sur le réseau des transports publics, pour un montant de Fr. 355'000.-- et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense ;
- accepté la demande de crédit de Fr. 396'300.-- destinée à l'introduction de la gestion électronique des documents au sein de l'administration communale et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense.

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu les 28 mai, 3 octobre, 7 novembre et 12 décembre, à 19h30 à la Grange. Le public y est le bienvenu et l'ordre du jour peut être téléchargé sur notre site www.villars-sur-glane.ch

Réviser son chauffage après l'hiver

FEUILLETON ENERGETIQUE 3/4, AVRIL 2013

En collaboration avec SuisseEnergie pour les communes et la commune de Villars-sur-Glâne, récemment récompensée par le label Cité de l'énergie, nous vous proposons un feuilletton sur l'énergie tout au long de l'année, avec des conseils pratiques sur ce que l'on peut faire individuellement chez soi. Ce mois-ci, alors que la saison froide s'achève, il est judicieux de déjà prévoir la prochaine et de penser isolation. Conseils aux propriétaires.

La meilleure chaudière est... une bonne isolation ! Commençons donc par l'enveloppe du bâtiment, avant de nous intéresser au chauffage.



isolation(c)Pierre_Wazem.tif

Les murs et le toit Une maison, peu ou mal isolée, ressemble à un gros radiateur qui diffuse sa chaleur dans l'environnement par les murs, les fenêtres, le plafond du dernier étage et le plancher de la cave... Une sensation de froid et d'humidité y subsiste, ce qui la rend très inconfortable. Dans ce cas, les frais d'isolation des murs et du toit, ainsi que le changement des fenêtres seront amortis sur quelques années seulement.

Une rénovation de la surface des façades est conseillée tous les 25 à 30 ans (peinture des façades, revêtement, crépi). Le moment est alors venu de se demander si une rénovation d'envergure avec optimisation énergétique est envisageable. Il y a plusieurs techniques possibles : poser un enduit directement sur l'isolation, ou créer une paroi ventilée. Une épaisseur d'isolation de 20 cm est recommandée. La rénovation des façades permet d'économiser l'énergie, mais accroît également le confort de l'habitat. Ce système n'est pas toujours applicable sur des façades à l'architecture caractéristique ou soumise à la protection des sites. Dans ce cas, une isolation intérieure est prescrite, en veillant aux risques d'humidité.

Une séparation thermique claire entre les locaux chauffés et non chauffés permet aussi d'éviter de grandes déperditions de chaleur. Une mesure simple est l'isolation du plancher des combles ou du plafond du sous-sol. Economie d'énergie en isolant les façades et le plafond du sous-sol ou le sol: 20 - 30%.

Il faut également veiller à isoler les conduites d'eau chaude et de chauffage, de même que la robinetterie dans les locaux non chauffés. Chaque mètre de conduite isolé permet de réaliser une économie d'environ 5 litres de mazout par année.

Fenêtres et vitrages Une fenêtre dont l'isolation est faible peut laisser sortir jusqu'à dix fois plus de chaleur que les murs qui l'entourent. Cela dépend de la qualité de l'encadrement, de l'étanchéité des joints qui assurent la fermeture et – surtout – du vitrage. En connaissant le «coefficient U» d'un vitrage (appelé aussi « coefficient k » de transmission thermique), on peut déterminer l'énergie qu'il va laisser s'échapper du logement. Un vitrage simple a une valeur U de 5 et laisse perdre l'équivalent de 40 litres de mazout par m² et par an. Sur le marché, il existe des vitrages aux performances d'isolation thermique et sonore très avancées. Avec un triple vitrage, U vaut 1 et la perte d'énergie par m² tombe en dessous de 8 litres de mazout par an. Economie d'énergie grâce au remplacement des fenêtres : 10-15%.

Choisir une chaudière La meilleure chaudière est... une bonne isolation ! La meilleure ressource d'énergie est celle que nous ne consommons pas. Car un bâtiment bien isolé consomme moins d'énergie, et a besoin d'une installation plus petite qui se met moins souvent en fonction. La période de chauffage est aussi plus courte. Quant au choix d'une nouvelle chaudière, l'évolution du prix du pétrole fait que les énergies renouvelables (bois et solaire) vont s'imposer; tout comme des technologies performantes, telles que la pompe à chaleur, si elle est correctement calibrée.

Chauffe-eau solaire Une installation solaire thermique placée sur une toiture bien orientée permet de faire de substantielles économies de combustible. Des collecteurs de 4 à 6 m² couvrent, en moyenne annuelle, jusqu'à 70% des besoins en énergie pour l'eau chaude d'un ménage de 4 personnes. Avec des collecteurs de 10 à 15 m², il est possible, en plus, d'assister le chauffage. Au total, la surface de toits disponible en Suisse s'élève à 400 millions de m². Cette surface permettrait de produire, grâce au soleil, un tiers des besoins de chaleur et un tiers des besoins d'électricité.

Moderniser la cheminée Si vous avez une cheminée, sachez que les modèles classiques dits « à foyer ouvert » ne sont vraiment pas rentables ! Même la plus parfaite des cheminées tire beaucoup trop d'air pour contribuer à chauffer efficacement le logement. De plus, une cheminée de ce type apporte plus d'air froid durant l'hiver que de chaleur pendant son fonctionnement. Un insert (cheminée fermée) s'impose.

Le Programme Bâtiments Lancé en 2010 par la Confédération et les Cantons pour une période de 10 ans, le Programme Bâtiments vous octroie des subventions qui couvrent jusqu'à 20 % des coûts d'investissement induits par l'isolation thermique des fenêtres, des murs, du toit et des sols. Les énergies renouvelables, les installations techniques des bâtiments et la récupération de chaleur sont aussi financées par le produit de la taxe sur le CO₂ et par des contributions cantonales. Déposez votre demande dans le Canton de Fribourg: www.leprogrammebatiments.ch (e-mail: fribourg@leprogrammebatiments.ch, Tél. 058 680 41 07).

En savoir plus

Sur les conseils d'économie d'énergie chez soi : www.energie-environnement.ch

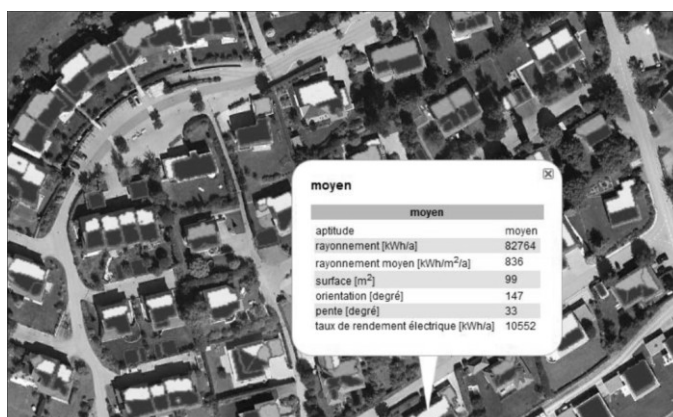
Sur les conseils de SuisseEnergie : www.suisseenergie.ch/fr-ch/b%C3%A2timent.aspx

Aide à la rénovation : www.ecobuilding.ch

Sur les Cités de l'énergie : www.citedelenergie.ch

Cadastre solaire de Villars-sur-Glâne

Grâce au nouveau cadastre solaire à disposition [sur le site internet de la commune \(Services techniques / Développement durable / Cadastre solaire\)](#), tous les citoyens de Villars-sur-Glâne peuvent désormais connaître le potentiel de production d'énergie solaire de leur maison. Cette carte interactive permet aux propriétaires de se renseigner simplement et rapidement sur l'aptitude de leur toiture à valoriser l'énergie solaire pour la production d'électricité et d'eau chaude.



Des données chiffrées détaillées peuvent être consultées pour de nombreux bâtiments (dans le plan, cliquer sur le toit du bâtiment). Le potentiel de valorisation de l'énergie solaire de chaque surface de toiture a été calculé sur la base, notamment, de l'orientation du toit, de sa pente et des obstacles se situant à proximité. Ce cadastre constitue un premier pas pour les propriétaires souhaitant concrétiser un projet d'installations solaires et donne une estimation de la production d'énergie.

Le cadastre solaire donne une estimation de la production d'énergie, un taux de rendement technique correspondant à un potentiel idéal. La production réelle d'énergie dépend de la technologie choisie et des impératifs techniques tels que structures encombrantes sur toiture, distance de sécurité, etc. La concrétisation d'un projet d'installation solaire requiert l'avis et les compétences d'un spécialiste.

ARBUSTES SAUVAGES ET INDIGENES

Au moment de planter de nouveaux arbustes, préférez ceux qui nourrissent les oiseaux et la petite faune qui survivent encore dans les zones habitées.

C'est le bon moment pour planter des arbres et des arbustes dans les jardins, sur les terrasses ou au pied des immeubles. Or souvent, en choisissant une plante, on ne pense qu'à son aspect esthétique, en oubliant les services qu'elle peut rendre aux sympathiques visiteurs que sont les oiseaux et les papillons. Ce serait pourtant bien d'y penser car, sous la pression de l'urbanisation, les coins de nature situés entre les zones habitées et les zones cultivées régressent : les arbres et les arbustes capables de nourrir la petite faune se raréfient. C'est donc en milieu habité que la nature peut retrouver de la place.



Uniformisation et "exotisation"

La plupart des plantes vendues en jardinerie ont une origine exotique et sont le résultat de croisements. Elles ne sont donc pas adaptées à la faune locale, et, bien souvent, elles produisent des fleurs stériles qui ne donnent ni petits fruits, ni graines. Les haies uniformes de thuyas, de bambous ou de lauriers - qui ont certes l'avantage de pousser vite et d'être étanches à la vue - sont à la fois pauvres en biodiversité et en nourriture. Alors qu'une haie constituée de différents arbustes sauvages indigènes fleurit à différents moments de l'année, produit des fruits et des graines variés, et permet à beaucoup d'espèces - de papillons notamment - d'accomplir leur cycle de vie.

Buis, if, houx, troène, charme et hêtre offrent en hiver un bon écran visuel. *Cornouiller, aubépine, noisetier, prunellier*, etc. produisent des fruits dont certains sont consommables par les humains. Il faut savoir que la plupart des haies dites « vives » ou « mélangées » que proposent les jardinerie sont constituées non pas d'espèces sauvages indigènes, mais de variétés horticoles (cultivars) plus ou moins exotiques et hybrides, et que beaucoup ne produisent pas de fruits.

Un faux ami des papillons

Quant au fameux *arbre à papillons*, il n'est pas l'ami de la biodiversité. C'est une espèce exotique très prolifique qui s'échappe des jardins pour envahir notamment les berges des rivières, les rendant vulnérables aux crues. Certes, le nectar de ses fleurs attire les papillons, mais cette plante ne nourrit pas leurs chenilles. Et sa propension à envahir rapidement un territoire fait disparaître la diversité des plantes locales dans beaucoup d'endroits du monde.

Si votre choix se porte sur une espèce indigène sauvage, il faut bien vous assurer que le pépiniériste connaisse son nom latin exact. Sur le marché, par exemple, il y a une quantité de variétés qui portent le nom de "cornouiller", mais seulement deux sont indigènes et sauvages.

Source et pour plus d'informations : energie-environnement.ch



Information sur l'eau potable

La direction des services techniques vous informe que pour l'année 2012 :

Consommation	1'349'017 m ³ d'eau ont été vendus, correspondant à 3'686 m ³ /j		
Qualité hygiénique	<p>40 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal soit :</p> <ul style="list-style-type: none">- 26 sur le réseau communal- 14 au départ des sources- 0 sur le réseau privé- 0 sur les sources privées <p>Les échantillons microbiologiques prélevés dans le réseau présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau de la source de Pont-Neuf a dépassé légèrement, à deux reprises, la valeur de tolérance (Germe : 140 UFC/ml au lieu de max 100 UFC/ml et E. Coli : 1 au lieu de 0). Une désinfection de l'installation a été réalisée immédiatement.</p>		
Qualité chimique	<p>Dureté moyenne de l'eau dans le réseau : 28.0° fH (assez dure), tenir compte de cette valeur pour le dosage des produits à lessive.</p> <p>Nitrates : 5-15 mg de nitrates par litre. Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg de nitrates par litre.</p> <p>La qualité chimique de l'eau potable de Villars-sur-Glâne est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.</p>		
Origine de l'eau	<p>12% provient des captages de Prouvin et Pont-Neuf, propriété de la commune de VsG (eaux souterraines). Eaux non traitées.</p> <p>15% provient des eaux excédentaires du GABG (Groupement d'adduction d'eau du bas Gibloux) et de la commune de Farvagny (eaux souterraines). Eaux non traitées.</p> <p>73% provient du Consortium de la ville de Fribourg et des Communes voisines. Il s'agit de 75% d'eau des sources de la Tuffière à Corpataux et de 25% d'eau du lac de la Gruyère. L'eau des sources de la Tuffière subit un traitement préventif par une installation UV (Ultraviolet). L'eau du lac subit des traitements multiples : filtres à sable, ozonation, charbon actif, désinfection finale au bioxyde de chlore.</p>		
Autres caractéristiques	<p>Température de l'eau : env. 12° C Goût : neutre et agréable Informations complémentaires : http://www.qualitedeleau.ch</p>		
Personnes de contact	<table><tr><td>SI – Ville de Fribourg Resp. M. Laurent Barras tél. 026 / 350 11 60 Urgence 24h / 24h</td><td>Services techniques Resp. M. Sylvain Zehnder 026 / 408 32 00 heures de bureau technique@villars-sur-glane.ch</td></tr></table>	SI – Ville de Fribourg Resp. M. Laurent Barras tél. 026 / 350 11 60 Urgence 24h / 24h	Services techniques Resp. M. Sylvain Zehnder 026 / 408 32 00 heures de bureau technique@villars-sur-glane.ch
SI – Ville de Fribourg Resp. M. Laurent Barras tél. 026 / 350 11 60 Urgence 24h / 24h	Services techniques Resp. M. Sylvain Zehnder 026 / 408 32 00 heures de bureau technique@villars-sur-glane.ch		

Passeport vacances

Le « passeport vacances » sera en vente à la réception de l'administration communale, rue du Centre 2, dès le 1^{er} juillet prochain, pour le prix de Fr. 25.-- (gratuit dès le 3^{ème} enfant). **Prière de vous munir d'une photo.**

Rappelons que les activités du « passeport vacances », qui auront lieu cette année du 8 juillet au 4 août, sont ouvertes aux enfants dès l'âge de 7 ans révolus et jusqu'à 16 ans.

Piscine de la Motta

La piscine de la Motta ouvrira ses portes le 9 mai 2013. Comme les années passées, les habitants de Villars-sur-Glâne peuvent acheter des abonnements « famille » auprès de la réception de l'administration communale, rue du Centre 2, pour le prix de **Fr. 200.--**.

Pour obtenir un tel abonnement, quelques conditions doivent être remplies :

- la famille doit être domiciliée dans notre commune ;
- tous les membres de la famille doivent habiter sous le même toit ;
- seuls les enfants jusqu'à 18 ans peuvent être pris en considération.

Prière de vous munir d'une photo passeport de chacun des bénéficiaires.



PROCHAINEMENT

«Marché de fruits et légumes d'ici et d'ailleurs»

Dans le cadre de **VillarSympa**, qui désire faire vivre les quartiers, créer des liens et rendre vivants les espaces publics, les commerçants de la rue des Platanes, dans le quartier des Dailles, proposent, à partir du mois de mai, un marché de fruits et légumes et des saveurs d'ailleurs.

Le marché aura lieu tous les vendredis matin de 8h30 à 12h00 à la rue des Platanes

Nous invitons les personnes intéressées à participer en tant que marchands (pâtisseries, spécialités étrangères...) ou pour animer cet événement (musiciens, peintres de rue,...) à prendre contact avec

- **Anne Pilloud** (Atelier de Poterie) 079/ 387 14 00 ou
- **Gabriela Keller** (Boutique «Au fil des Rêves») 026/ 552 05 52.

L'ÎLE DU LAC DE LA GRUYÈRE A 65 ANS

Ogoz : qui détient des documents ?

L'Association Île d'Ogoz est en quête de photographies et d'autres documents sur le passé de cette île créée en 1948 par la montée des eaux du lac de la Gruyère. But : compléter le fonds déjà rassemblé, créer une exposition et nourrir la documentation en vue d'une publication grand public projetée à l'horizon 2014-2015.

L'île d'Ogoz n'a que 65 ans. Mais le site protégé était habité au Mésolithique déjà (5000 à 9000 ans avant J.C.). Les vestiges prestigieux, visibles de l'autoroute N12 notamment, sont moyenâgeux. Ce sont les ruines aujourd'hui consolidées des tours de la seigneurie de Pont et du bourg d'Ogoz.

En 1947-1948, l'achèvement du barrage de Rossens a créé le lac de la Gruyère. Le paysage de toute la région, et les mentalités même, en ont été remodelés. Ces années-là furent dramatiques pour les habitants des terres et des fermes dès lors noyées. Des communes ont vu des parts parfois importantes de leur territoire définitivement englouties.

Depuis 17 ans, l'Association Île d'Ogoz a d'abord sauvé l'île de l'érosion, puis restauré la chapelle et les tours, enfin installé un cheminement balisé par de nouveaux panneaux d'information. Unique but de tant d'efforts et d'investissements : protéger le site, tout en ouvrant un large accès public. En 2012 par exemple, sans compter les visiteurs à pied en période d'étiage, plus de 5500 personnes ont été amenées sur l'île à bord des barges de l'association (de nouveaux pilotes sont recherchés), douze mariages et six baptêmes ont été célébrés dans la chapelle. L'avenir est en marche !

Proposer un ouvrage qui raconte la préhistoire et l'histoire de l'île est un prochain chantier de l'association.

Ce qui est cherché :

Sur les années 1940, avant et après la mise en eau du barrage, de la documentation est déjà rassemblée. Mais bien d'autres témoignages écrits et imagés sont certainement restés à l'abri d'archives familiales et communales, par exemple. L'aspect de l'île a d'ailleurs changé au cours de la seconde moitié du dernier siècle, du fait de l'érosion, avant que ses berges soient renforcées grâce à de lourds travaux, menés par le Groupe e, financièrement soutenus par la Loterie romande, notamment.

L'Association île d'Ogoz cherche des images et écrits des périodes d'avant et d'après la création du lac. Un intérêt particulier va aux photographies, prises de tous côtés en basse Gruyère, même d'où les tours et la chapelle de l'île sont moins visibles.

De tels documents sont recherchés, non pour en déposséder les détenteurs, mais pour les scanner, les répertorier et les présenter en exposition avant que les mémoires s'éteignent. Le pire serait en effet que ces documents disparaissent, lors d'une succession par exemple, ou d'un classement «vertical» d'archives faussement jugées sans intérêt.

Les personnes qui en possèdent sont invitées à s'adresser à l'Association Île d'Ogoz, Antoine Gremaud, Les Planchettes 51, 1644 Avry-devant-Pont, 079 236 237 2, association@ogoz.ch, www.ogoz.ch

BÉNÉVOLE? POURQUOI PAS!



Intéressé-e par un engagement bénévole?

Etre bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en œuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

Le RéseauBénévolatNetzwerk

- a été créé en 2005 et regroupe plus de 70 organisations membres
- est une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg
- soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse du bénévolat
- assure la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias

Les membres du réseau

- sont des associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations
- assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale

Intéressé/e ?

Consultez notre site : www.benevolat-fr.ch

Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer !

RéseauBénévolatNetzwerk, Rte de la Fonderie 8c, 1700 Fribourg, Tél : 026 422 37 07,
info@benevolat-fr.ch

Programme des manifestations

AVRIL				
Du 18 au 20 Di 21	20h00 17h00	Vacarme d'automne de Daniel Fazan	Théâtre - création	Nuithonie
Ma 23	20h00	Swan Luc Petton & Compagnie	Danse	Equilibre
Ve 26	19h30	Musikkollegium Winterthur	Société des concerts	Equilibre
Lu 29	20h00	La vérité de Florian Zeller	Théâtre	Equilibre
MAI				
Je 2	20h00	New York Voices & Fjo Big Band	Musique	Equilibre
Ve 3	18-20h00	Portes ouvertes atelier CREAHM	Atelier d'art différencié	Chemin des Ecoles 10, Villars-sur-Glâne
Ve 3	19h30	Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes et Neue Wiener Stimmen	Société des concerts	Equilibre
Sa 4 Di 5	17h00 15h00	20'000 lieues sous les mers de Jules Verne	Tout public dès 7 ans	Nuithonie
7-8-10-11 Du 15 au 18	20h00 20h00	Les 81 minutes de Mademoiselle A. Le Magnifique Théâtre	Théâtre - création	Nuithonie
Du 13 au 18		La Suisse bouge	Renseignements www.villars-sur-glane.ch	
Ma 14	14h15	Pèlerinage à Bourguillon	Vie montante	Centre sportif
Me 15	13h30	Marche	Vie montante	Centre sportif
Sa 18	19h30	Concert en faveur de « La famille au Jardin »	Chœur « Vocalise » de Villars-sur-Glâne / Organiste Vincent Perrenoud et le « Chinderjodlerchörli Singspatze Kerzers »	Deutsche Kirche de Morat Entrée libre - collecte
Me 21	13h45	Match aux cartes	Vie montante	Cormanon
Je 23/Ve 24	20h00	Didon et Enée d'Enry Purcell Ensemble Orlando	Opéra	Equilibre
Sa 25	20h00	Concert des chœurs paroissiaux de Villars-sur-Glâne		Eglise paroissiale de Villars-sur-Glâne
Je 30	20h00	Orchestre de Chambre Fribourgeois	Musique	Equilibre
JUIN				
Je 13		Course annuelle Vie montante : Evolène	Inscriptions jusqu'au 31.5 026 402 40 65 ou cecile.tache@bluewin.ch	
Ma 18	13h45	Match aux cartes	Vie montante	Cormanon
Me 19	09h00	Marche	Vie montante	Centre sportif

Programme des activités de l'animation

Vous trouverez très facilement des informations concernant nos activités sur notre site interactif
www.vsg-animation.ch

Pour tous, adultes, familles et enfants

L'animation de Villars-sur-Glâne participe à « **la Suisse bouge** », **le samedi 18 mai**. La journée, vous pourrez expérimenter toutes sortes d'engins bizarres sur la place du Centre sportif du Platy. Nous vous invitons également à une **initiation aux danses folk** à 11h. Enfin, nous terminerons la journée par un **bal folk** avec un groupe de musiciens « Grand Balthazar » à 14h qui accompagnera nos danses.

Fête de la Saint-Jean le dimanche 23 juin, parcours conté dans la forêt de Belle-Croix. Vous serez accueillis par l'équipe d'animation à l'entrée de la forêt, vers la croix de St-Jacques, à **16h30**. De 17h à 18h30, quatre conteurs, situés en différents endroits de la forêt, vous déclameront leurs plus belles histoires. Ensuite, nous nous retrouverons tous autour d'un feu pour partager un pique-nique à 19h, et enfin, à 20h, les petits rentrés, il sera l'heure des contes pour adultes.

En collaboration avec le programme cantonal fribourgeois « Poids corporel sain », géré par le Service de la santé publique, l'Animation de Villars-sur-Glâne vous propose un **rallye « alimentation et mouvement »**, **le samedi 22 juin 2013**, entre 10h et 12h, devant l'école de Villars-Vert.

Cette activité s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans et à leurs parents. Venez découvrir des activités pleines de saveurs, de couleurs et de mouvements. Au programme : contes, ateliers du goût, mouvements, jeux,...

Suite aux activités du matin, les familles seront invitées à partager un petit repas « découverte des saveurs du monde ».

Inscription obligatoire au 026/402.02.22 ou par e-mail (christophe@vsg-animation.ch) ou encore sur notre site internet : www.vsg-animation.ch

Accès en bus : Bus 2, Direction les Dailles, Arrêt Villars-Vert (après l'arrêt, continuer à marcher 100 m, puis prendre les escaliers à droite qui montent vers l'école).

Dès 7 ans

Les enfants des écoles sont invités à venir chanter le **1^{er} mai "Au Milieu"**. Ils recevront un petit cadeau et un musicien sera présent pour les accompagner. Ils pourront également participer à un concours.

Nous sommes présents **tous les mercredis de 14h à 16h à l' « Espace Jeunes » au Platy**. Ces activités sont gratuites, sans inscription et elles sont proposées aux enfants de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire. Vous trouverez le programme détaillé sur notre site internet.

Tous les **mercredis, de 14h à 16h à Villars-Vert**, nous proposons des activités variées. Nous travaillons sur des thèmes qui reviennent chaque mois, ainsi les enfants peuvent choisir les activités qui leur correspondent selon qu'ils aiment plutôt bricoler, sortir ou s'exprimer. En général, le premier mercredi du mois, nous faisons des bricolages, le deuxième mercredi de l'expression

(théâtre, musique, cinéma, médias...), le 3^{ème} « brico-cuisine », le dernier mercredi, nous sortons : musée, forêt, etc.

Et durant toute la saison de la « Lanterne magique », nous allons voir les films proposés avec les enfants, qui se seront au préalable inscrits au 026/402.02.22. Départ du « Milieu » à Villars-Vert à 13h15. Prochaines dates : 27 février, 27 mars, 24 avril et 29 mai.

Durant les vacances d'été, du lundi 8 au vendredi 12 juillet, l'animation vous propose **une semaine remplie d'activités différentes** dans tous les quartiers de la commune. Les enfants s'inscrivent pour toute la semaine et seront pris en charge pour la journée de 9h30 à 16h30.

Au fil de la semaine, les enfants découvriront chaque jour une activité différente (musique, théâtre, B.D. géante, découverte de la nature, cuisine, sport, jeux, spectacle...)

Vous pouvez déjà réserver vos dates ou vous inscrire (026 402 02 22 ou staff@vsg-animation.ch).

Le nombre de places est limité pour cette animation.

Dès 8 ans

Heure du jeu : 1 heure, 60 minutes, 3600 secondes... Viens t'amuser tous les mardis, à partir de 16h30 à la rue des Platanes autour d'un jeu différent à chaque fois.

N'hésite pas à amener tes ami-e-s et à apporter tes propositions de jeux.

Dès 10 ans

Le « **premier accueil** » a lieu tous les **vendredis**, de 17h à 18h30, à Villars-Vert au « Milieu ». C'est l'occasion pour les enfants, dès 10 ans et jusqu'à 12 ans, de se retrouver, de jouer, de discuter, d'inventer.... Un beau moment à partager entre ami-e-s et avec l'équipe de l'animation.

Durant les vacances d'été, du lundi 15 au vendredi 19 juillet : l'animation propose cette année un **camp d'été** dans la magnifique région de la Chia, en Gruyères, juste au pied du célèbre Moléson. Détente, amusement et découvertes en perspective.

Dès 10 ans. Prix 260.--.

Les enfants partiront de la gare de Fribourg, le lundi matin, et seront encadrés durant toute la semaine par une équipe d'animateurs professionnels.

Dès 11 ans

A Villars-Vert, les mercredis de 16h30 à 17h30, le « **spécial filles** » a lieu toutes les deux semaines. Toutes les filles y sont les bienvenues et il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

L'équivalent masculin a lieu en alternance, les mercredis de 16h30 à 17h30. Rendez-vous donc pour ce « **spécial garçons** » au « Milieu », à Villars-Vert.

Dès 12 ans

Les mardis, de 17h à 18h, **cours de danse hip-hop pour les filles et les garçons, avec Ana**, à l'« **Espace Jeunes** » au **Platy**. Inscription au 026 402 02 22 ou par mail : staff@vsg-animation.ch.

Dès le C.O.

Tous les **vendredis de 19h30 à 22h00**, le « **deuxième accueil** » a lieu au centre « le Milieu » à Villars-Vert. C'est l'occasion de venir rencontrer ses amis dans un cadre chaleureux, de s'enthousiasmer autour d'une partie de baby-foot ou de s'appliquer à une partie de billard.

L'accueil des vendredis soir au Platy est pour l'instant suspendu. Nous recherchons une formule qui corresponde mieux aux besoins et aux attentes des adolescent-e-s.

Travail social de rue à Villars-sur-Glâne

La travailleuse sociale de rue est présente dans les milieux où se retrouvent les jeunes : les différents quartiers de la commune de Villars-sur-Glâne, la rue, les centres commerciaux, les parcs ou encore la gare de Fribourg. A pied ou avec le bus de Villars Animation, elle va à la rencontre des jeunes de 12 à 25 ans.

Lutte contre l'exclusion, l'isolement, la précarité, créer ou recréer un lien social, améliorer le bien-être, encourager l'intégration, la réduction des risques, le dialogue, sensibiliser aux comportements à risques, faire de la prévention sont, entre autres, ses principales missions. Elle accompagne de manière individuelle ou collective les jeunes qui en expriment le souhait.

Besoin de parler de vos soucis, envie de réaliser un projet, besoin d'un coup de main ? La travailleuse sociale de rue offre aux jeunes une écoute sans jugement et respecte l'anonymat de ceux qui la sollicitent pour les soutenir dans leurs démarches d'orientation, de réinsertion, etc.

N'hésitez pas à contacter Céline par téléphone au 079 416 31 72 ou par e-mail celine@vsg-animation.ch, si vous ne la croisez pas dans la rue.

**Pendant les vacances scolaires, les animations régulières sont suspendues.
Les activités proposées sont, pour la plupart, gratuites et offertes par la Commune de Villars-sur-Glâne.**



Partis politiques

Adresses des Présidents des partis politiques de Villars-sur-Glâne

Parti démocrate-chrétien (PDC)

Mme Pascale Mottolini, imp. Grangette 1
www.pdc-vsg.ch

Parti socialiste fribourgeois (PSF)

M. Thomas Marthaler, ch. de la Fontaine 3
www.psvillars.ch

Parti libéral-radical (PLR)

M. Olivier Carrel, Président ad interim
www.plr-vsg.ch

Parti chrétien-social (PCS)

M. Rolf Studer, rte du Coteau 63
www.csp-pcs.ch / e-mail: studer.vsg@bluewin.ch

Union Démocratique du Centre (UDC)

M. Michel Bavarel,
Ch. de la Pépinière 8

Les Verts et sympathisants

M. Bruno Marmier, Imp. du Pré-Henry 4,
077 / 465 10 40
www.verts-vsg.ch

Adresses des Présidents des groupes pol. représentés au Conseil général

Groupe démocrate-chrétien (PDC)

M. François Page, rte du Bugnon 29

Groupe socialiste fribourgeois (PSF)

Mme Pascale Spicher, ch. du Verger 38

Groupe PLR

M. Benoît Sansonnens, imp. du Relais 5

Délégation PCS

M. Pierre-Yves Moret, ch. du Couchant 34

Délégation UDC

M. Michel Bavarel

Groupe Les Verts et sympathisants

M. Adrian Etter, rte de Planafaye 10

Adresses diverses

Ecole de ballet Monique van der Roer

danse classique, moderne (tous âges et niveaux), Platanes 24, 026 534 51 02 ou
079 / 630 00 69 / www.mvdroer.ch

Danse de couple, Petit-Moncor 1, Heidi Hirsiger, 079 701 35 63

Centre Richemond Fribourg, activités santé et développement personnel, Moncor 15,
026 401 44 45 / www.centre-richemond.ch

Notre-Dame de la Route

Maison de formation d'adultes
026 409 75 00 / www.ndroute.ch
secretariat@ndroute.ch

Vill-Art groupe d'artistes amateurs,
Président : Raymond Pilloud 026 402 48 12

Groupe Scout Villars-sur-Glâne, Mme Martine Baeriswyl, Verger 14, 079 395 57 82

Société propriétaires chiens de police,
Président M. E. Morand, Moncor 27,
026 402 32 74

Art Show, club d'artificiers M. Aebischer,
026 402 73 87

Parents - jeunes - cannabis, case postale 98,
Villars-sur-Glâne 2, 079 545 61 92

Boutique « Au fil des rêves », Platanes 41,

026 552 05 52, www.aufildesreves.ch
Boutique d'habillement d'occasion enfants et futures mamans

Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne

Directeur : Philippe Morard,
rte de la Ferme 47, 026 401 02 75
Président : Dominique Rey,
ch. du Couchant 43, 026 402 52 38 /
www.evv.ch

Maîtrise de Villars

Directeur : Patrick Naef, 026 401 27 16
www.la-maitrise.net

SOS Jouets, rte de la Glâne 9, 026 425 40 59
1700 Fribourg

Mirages Photographie, 078 618 34 66

Keren Bisaz et Marc Ducrest
Rte de Moncor 12, www.miragesphoto.com

Association quartier Villars-Vert, Redoute,

Belvédère, Charmilles, M. Cihan Kilic
Marché de Villars-Vert, rte Villars-Vert 32,
026 402 01 26, 079 214 79 81

Creahm, atelier d'art différencié,

Ch. des Ecoles 10, 026 422 24 75
www.creahm.ch / info@creahm.ch

Adresses des clubs sportifs

AEROBIC Case postale 4
 Responsables : 1752 Villars-sur-Glâne 2
 Geneviève Canzali-Monney 026 401 77 48
 Magali Buri 026 401 03 37

AÏKIDO SAKURA
 Resp. techn. Bernard Gremaud 026 402 21 78
 Planafaye 9

A F S L H Handicapés
 Rte de Moncor 14 026 401 02 20

BADMINTON CP 170 Villars 1
 Président : Daniel Vonlanthen 079 327 22 06
 vonlanthendaniel@bluewin.ch
 www.bcvillars.ch

BASKETBALL CP 14 Villars 2
 Président: Gérald Chappuis 079 518 72 62
 Resp. mvt jeun. : J.-P. Raineri 079 508 06 13
 www.villars-basket.ch

BODY BUILDING
 Président : P.-Alain. Vonlanthen 079 321 18 46

BOXE CP 146 Villars 1
 Président: Roberto Quaranta 026 402 50 41

CENT POUR CENT
 Cours de santé + Walking et Nordic Walking
 Présidente : Elaine Meuwly 079 750 38 17

COURSE A PIED
 Sébastien Vonlanthen
 Moniteur Allez Hop 076 588 72 27
 sebrunning@yahoo.fr

FOOTBALL CP 43 Villars 2
 Président : François Grangier 079 348 26 43
 Resp. Juniors : Philippe Ullnaess 079 743 43 46
 Ecole foot : Christophe Aegerter 079 692 53 57
 www.fcvsq.ch

ENERGYM FITNESS 026 409 77 77

FIT PLUS PREMIUM FITNESS 026 402 10 21

GYM ACTIVES DAMES 026 402 48 50
 Présidente: Monique Bollmann
 Ch. de la Redoute 4

GYM DAMES
 Présidente: M.-Louise Jacquat 026 402 77 92

GYM DAMES VILLARS-VERT 026 402 88 47
 Présidente: Thérèse Roubaty

GYM PARENTS - ENFANTS
 Responsable: Sonia Roubaty 026 401 05 71

GYM HOMMES
 Président: Michel Brique 026 402 09 26

GYM BIEN-ETRE 026 401 13 19
 Présidente: Chantal Ding-Roschy 079 356 52 43

SKI CP 100 Villars 2
 Président: Christian Neuhaus 026 400 03 33

Twirling Club Baton Butterfly
 Président : M. Angeloz 079 219 10 19
 Monitrice : Mme Stutz 079 672 15 70
 www.twirling-butterfly.ch

SPORT PRO SENECTUTE : COURS
 Renseignements et information 026 347 12 40
 info@fr.pro-senectute.ch

- GYM DOUCE, MAINTIEN, DYNAMIQUE, FIT GYM MIXTE
 Monitrice : Ch. Ding-Roschy 026 401 13 19

- GYM MOBILITE EQUILIBRE
 Monitrice : Françoise Bruchez 026 401 00 50

- WALKING
 Monitrice : Carmen Carrard 026 466 14 82

- TCHOUKBALL
 Monitrice : Marlyse Bangerter 026 660 42 71

- DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE
 Monitrice : Jacqueline Gschwind 026 402 66 75

JUDO CLUB 026 465 13 20
 Président : Marc Decroux 076 398 18 85
 Vice-Prés. : Vincent Raemy 079 662 51 35

KARATE-CLUB COBRA
 Dojo du Guintzet
 Resp. techn. Reynald Olivier 079 423 32 76

KOBOXE THÉRAPIE SPORTIVE 026 430 07 23
 Route de Moncor 12 079 433 28 57
 koboxe@bluewin.ch / www.koboxe.org

UHC SAANE-FRIBOURG, CP 1539 1701 Fribourg
 Président: Emmanuel Waeber

MOTO CP 89 Villars 2
 Président: Yves Schafer 026 481 47 40
 079 417 52 24

PLONGEE SOUS-MARINE 079 230 38 01

Président: Pierre Dumont
 Ch. de la Fenetta 6

FOOTBALLTENNIS
 Président : Gilles Grandjean 079 323 23 78

TENNIS CLUB AIGLON
 Club House 026 424 38 80
 Professeurs: Douglas Hull 079 219 42 64
 Laurent Becarelli 079 683 26 18

TENNIS DE TABLE
 Président: Grégoire Piller 026 402 39 59
 Chef technique: Julien Vipret 079 713 22 68

TCHOUKBALL STREETCONCEPT TBC
 Jérôme Chopard
 Rte de Moncor 25 079 476 16 68
 chopard.jerome@bluewin.ch

TORII-SPORT Kickboxing et sports performances
 Petit-Moncor 1c, 078 686 32 80
 torii-sport.ch / fribourg@torii-sport.ch

VOLLEYBALL SMILE
 Resp. site Villars : Adrian Bisaz,
 Pré de l'Île 5 079 540 24 20
 adrian@bisaz.com

VOLLEY BIEN-ÊTRE 026 401 13 19
 Responsables: P. et C. Ding-Roschy

GROUPE PREPARER MORAT-FRIBOURG
 Responsable 026 402 06 10
 www.gpmf.ch / www.morat-fribourg.ch

Villars Animation		
"Espace Jeunes" au Platy	026 402 02 22	
Locaux Villars-Vert 26	026 400 01 60	
www.vsg-animation.ch		
Clinique dent. scol. de Villars-Vert	026 305 86 94	
Ouverte lundi et mardi de 07.45 h. à 12.00 h. et de 13.00 h. à 17.00 h.		
Accueil extrascolaire		
Cormanon (Mme Rosangela Keller)	026 408 32 66	
Rochettes (Mme F. Ruffieux)	026 401 36 20	
Villars-Vert (Mme M.-M. Bovet)	026 400 06 48	
Bibliothèque communale	026 408 32 90	
MA: 15 h. à 18 h. JE: 15h. à 18 h.		
ME: 17 h. à 20 h. SA: 10 h. à 12 h.		
Ludothèque (Rés. «Les Martinets»)	026 407 35 37	
ME et VE après-midi, de 15h30 à 18h00		
Pendant vacances seulement ME après-midi		
Section des Samaritains		
Mme Suzanne Demierre, Présidente		
presidente@samas-vsg.ch		
<u>Cours de sauveteurs</u> : inscriptions :	079 781 22 62	
Mme Florence Brique		
www.samas-vsg.ch		
Résidence pour personnes âgées « Les Martinets »		
M. Marc Roder, Directeur	026 407 35 33	
8 h.-11.30 h. / 14 h.-16.30 h. (secrétariat)		
Home médicalisé de la Sarine	026 422 51 11	
Foyer de jour		
Av. Jean-Paul II 10, CP 112		
Foyer Rose d'automne (home méd.)	026 422 78 00	
Ch. Cardinal Journet 4		
Maison de repos et centre de convalescence		
Villa St-François		
Av. Jean-Paul II 12	026 422 71 11	
Pro Senectute Fribourg		
Fondation au service des Seniors		
Ch. de la Redoute 9	026 347 12 40	
info@fr.prosenectute.ch		
Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine	026 425 55 25	
Beaumont 6, c.p. 132, 1709 Fribourg		
Serv. de puériculture de l'Off. fam.	026 323 12 11	
<u>Consult</u> : 2 ^{ème} et dernier mercredis du mois, de 14 à 17h30, Home des Martinets		
Service de repas chauds à domicile :		
- Gastro Traiteur , Beaumont 9	026 424 22 64	
- Papaux Menu à domicile	076 331 09 57	
- Le Resto	079 409 14 62	
Sport-Handicap		
Rte de Moncor 14	026 401 02 20	
SOS Futures mamans	026 322 03 30	
Parkinson Suisse - Groupe Fribourg et Broye vaudoise		
Mme Doris Vernaz	026 412 11 41	
Cardio-Forme Fribourg - Sarine	026 436 10 80	
Maintenance et prévention des affections cardio-vasculaires, case postale 80		
1709 Fribourg / www.cardioforme.ch		
Forum écoute la fondation romande	021 614 60 50	
des malentendants, Jordils 5, 1006 Lausanne		
www.ecoute.ch / info@ecoute.ch		
La Famille au Jardin , Foyer de jour pour personnes présentant d'importants troubles de mémoire type Alzheimer		
Römerswil 4, 1717 ST-URSEN	026 321 20 13	
www.la-famille-au-jardin.ch		
Allaitement : Conseils tél. - Consult. à domicile		
Mme Chantal Dévaud	026 402 81 73	
Consultante en lactation IBCLC		
Baby-sitting (Croix-Rouge)	026 347 39 49	
« Vie Montante » groupement du 3ème âge		
M. Henri Currat, Président	026 402 18 64	
Mme Cécile Tâche	026 402 40 65	
Association de Parents d'Elèves		
CP 25, 1752 Villars-sur-Glâne 2		
Mme Sandrine Python, Secrétaire	026 401 17 88	
Association d'accueil familial de jour de la Sarine		
Rue de Romont 2	026 322 69 26	
Crèche « Les Dauphins »	026 402 72 85	
Route de Villars-Vert 50		
du LU au VE, de 06.30 h. à 18.15 h.		
www.crechelesdauphins.ch		
Crèche « Arc-en-Ciel »	026 401 30 05	
Pérolles d'en-Haut 6		
du LU au VE, de 07.00 h. à 18.00 h.		
Crèche Cap Canaille	026 401 26 36	
Rue des Cerisiers 2		
www.capcanaille.ch		
Ecole maternelle « Coffret Magique - Cormanon »		
Mme L.-M. Müller, Fin Derrey 12	026 401 53 12	
www.coffret-magique.ch		
Ecole maternelle bilingue « Scou-Bi-Doux »		
Mme C. Lambert, Platanes 33, CP 52	026 401 01 54	
AGAPA Suisse romande Association pour les pertes de grossesses et maltraitements du passé		
CP 138, 1752 Villars-sur-Glâne 1	026 424 02 22	
www.agapa-suisseromande.ch		
Association Vivre avec la mort,	026 436 46 60	
rte de Fribourg 18, c.p. 33, 1723 Marly 1		
www.valm.ch		
Permanence téléphonique	026 424 00 80	
Association Alzheimer Suisse	026 402 42 42	
Section Fribourg, du lu au ve 9h - 17h		
rte de Sommentier 123, 1688 Sommentier		
Passe-partout	026 422 56 20	
Transport de personnes en chaise roulante ou à mobilité réduite		
Service Ambulance Sarine (SAS)	144	
Feu	118	
- Officier de piquet	026 40 20 118	
- Commandant du feu	026 401 41 18	